

Conditions Générales d'Utilisation à l'attention des clients EXKi – Green Card

1. Généralités

Les conditions générales ci-dessous (les « **Conditions** ») sont d'application pour toutes les personnes en possession d'une carte du Programme de Récompense « Green Card » (nommées individuellement un « **Titulaire** » et un « **Programme de récompense** ») et règlent exclusivement la relation contractuelle entre le titulaire et EXKi SA (ci-après « **la Société Organisatrice** ») dont le siège social est situé chaussée d'Ixelles 12, à 1050 Bruxelles et tous les restaurants EXKi de Belgique, de France, des Pays-Bas, d'Italie ou du Luxembourg participant au programme de récompense qu'est la Green Card.

Les cartes et conditions s'y appliquant sont valables à partir du 10 Décembre 2019 et jusqu'au 31 Décembre 2021 et remplacent intégralement tous autres termes et conditions relatifs au Programme de récompense.

EXKi se réserve le droit d'apporter, à tout moment et unilatéralement des modifications aux Conditions sans avoir l'obligation d'en informer chaque Titulaire individuellement et sans que ces modifications ne donnent droit à des indemnités pour le Titulaire. Toutes les modifications apportées aux Conditions seront publiées sur le site-web de EXKi (www.EXKi.com). Le Titulaire s'engage à consulter régulièrement les Conditions sur le site web. L'usage du Programme de Récompense par le Titulaire, après qu'une modification apportée aux Conditions ait été publiée sur le site web, vaudra comme acceptation par le Titulaire des Conditions modifiées.

2. Adhésion

Le Programme de Récompense est remis gratuitement sur demande des personnes physiques auprès des Restaurants EXKi participants, sans aucune obligation d'achat. Les Restaurants participants sont les restaurants EXKi de Belgique, de France, du Luxembourg et des Pays-Bas (hors aéroports excepté EXKi Zaventem Hall de Départ).

L'adhésion n'est pas ouverte aux personnes morales ou aux exploitants, travailleurs indépendants ou personnes travaillant pour EXKi SA ou dans un restaurant EXKi, à quelque titre que ce soit.

3. Avantages et utilisation du Programme de Récompense

Le Programme de Récompense n'est pas un moyen de paiement.

Sur présentation de la Green Card au moment de l'achat en caisse d'un Restaurant EXKi participant, le Titulaire a le droit d'obtenir un Tampon nommé « **Tampon Carotte** » s'il réalise un geste éco-citoyen, nommé « **Ecogeste** ».

Ecogestes menant à l'obtention de tampon carotte :

- Le Titulaire du Programme de Récompense réutilise un sac en sa possession pour ses achats. Il n'émet pas la demande d'un sac EXKi en caisse.
- Le Titulaire du Programme de Récompense utilise ses propres couverts.
- Le Titulaire du Programme de Récompense utilise un contenant personnel pour son café ou son thé (valable en « Eat In », pour une consommation sur place en Restaurant, et en « Take Away » pour une consommation à emporter).
- Le Titulaire du Programme de Récompense consomme un plat avec le Légume du Mois.

Chaque Ecogeste de la liste ci-dessus mène à l'obtention d'un Tampon Carotte. L'obtention de plusieurs Tampons Carotte par un Titulaire lui donne le droit à un cadeau offert par EXKi, nommé « **une Récompense** ».

Fonctionnement des Récompenses :

- Lorsque le Titulaire possède 6 Tampons Carotte sur son Programme de Récompense, il peut prétendre à l'obtention d'un café lungo ou espresso BIO, un thé ou une tisane BIO.
- Lorsque le Titulaire possède 30 Tampons Carotte sur son Programme de Récompense, il peut prétendre à l'obtention d'un cadeau au choix (liste des cadeaux disponible sur le site web, www.EXKi.com).
Les cadeaux étant actuellement, mais sous réserve de changement : 1 soupe, 1 sandwich, 1 petit déjeuner continental, 1 sac en coton BIO, 1 mug en porcelaine, 1 pack de couverts en inox, 1 paquet de café bio et fairtrade moulu de 250g, 1 paquet de café bio et fairtrade en grain de 250g, 1 part de quiche.

Les Récompenses seront distribuées par les Restaurants EXKi sur présentation de la Green Card correctement complétée et dans la limite des stocks disponibles.

Les Titulaires possédant une ancienne version du Programme de Récompense en cours d'utilisation sont en droit de la conserver jusqu'au remplissage total de Tampons Carotte de cette dernière.

Pour obtenir une Récompense au choix, les Titulaires de l'ancienne version du Programme de Récompense devront se présenter en caisse avec leur ancienne Green Card correctement complétée de Tampons Carotte.

4. Fin du Programme de Récompense Green Card

EXKi se réserve le droit d'annuler à tout moment le Programme de Récompense ou de le remplacer par un autre programme et/ou de terminer les adhésions au programme par effet immédiat.